



## à quoi sert l'annulation d'une oqtf

Par **mazy25255**, le **07/06/2012** à **23:05**

Bonjour,  
une oqtf a été prise par la préfecture, cette décision a été confirmée par le TA.  
la cour d'appel administrative a annulé la décision du TA (annulation de l'oqtf et l'AD  
2-logiquement si l'expulsion d'une personne est annulée, donc cette personne a le droit de  
rester en France  
et si cette personne a le droit de rester en France, donc elle a le droit d'une régularisation.  
Est-ce que si possible d'avoir un récépissé, et si le cas contraire, à quoi sert cette annulation de  
l'oqtf  
merci

Par **chris\_Idv**, le **10/06/2012** à **19:55**

Bonjour,  
  
L'annulation de l'OTQF permet uniquement d'éviter temporairement l'expulsion.  
  
Cordialement,